



Municipalité de Laverlochère-Angliers
11 A, rue Principale Sud, C.P. 159
Laverlochère (Québec) J0Z 2P0
Téléphone : 819 765-5111

CIMETIÈRE D'ANGLIERS

CONTRAT DE CONCESSION ET D'ENTRETIEN

N° lot : _____

N° CONTRAT : _____

ENTRE

LA MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS personne morale ayant son siège au 11 A, rue Principale, Laverlochère (Québec) J0Z 2P0, ici représentée par son signataire autorisé et ci-après nommée la municipalité,

ET

M. _____

Mme _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone (____) ____ - _____

Courriel : _____

Date de naissance : _____

Nom et prénom de votre père : _____

Nom et prénom de votre mère : _____

et ci-après nommé(e) « le concessionnaire ».

ATTENDU que la municipalité administre un cimetière assujéti l'autorité diocésaine de ROUYN-NORANDA;

ATTENDU que le concessionnaire désire obtenir pour la durée prévue à ce contrat une concession dans le cimetière de la municipalité et conserver, le cas échéant, la propriété de l'ouvrage funéraire qui pourrait être érigé sur le lot ou le carré d'enfouissement;

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1 TERMINOLOGIE

Les mots et les expressions spécifiques à l'objet de ce contrat, à moins d'une disposition expresse ou contraire, ou à moins que le contexte le requière autrement, ont la signification donnée au règlement du cimetière en vigueur depuis _____, dont copie est annexée au présent contrat.

2 CONCESSION

Sous réserve du règlement et des modalités de ce contrat, la municipalité concède au concessionnaire, pour servir exclusivement de sépulture, l'usage de :

un lot : _____

_____ Paraphe du concessionnaire

situé(e) dans le cimetière et plus amplement décrit comme suit :

2.1 Lot

N° du lot: _____

3 NOM DES PERSONNES QUI SERONT INHUMÉES SUR CE LOT

L'emplacement concédé est destiné à recevoir le corps ou les cendres de

_____, date de naissance : _____

J'autorise que les personnes apparentées en ligne directe soient inhumées sur ce lot.

Oui Non

4 DURÉE DU CONTRAT

Ce contrat de concession est d'une durée de 100 ans de la date des présentes soit jusqu'au

_____.

4.1 Prix de la concession et de l'entretien

Pour la durée du contrat, la concession est consentie pour la somme de _____ \$.

Le prix est payable en entier au moment de la signature du contrat.

5 RÈGLEMENT

Le concessionnaire reconnaît ici avoir reçu copie du règlement de cimetière qui fait partie intégrante de ce contrat. Par ce dernier, le concessionnaire se reconnaît lié y compris par les amendements futurs et par tout nouveau règlement adopté en remplacement de celui-ci.

6 AUTORITÉ CANONIQUE ET CIVILE

Les parties reconnaissent que le présent contrat demeure assujéti à l'autorité de l'Évêque du diocèse de Rouyn-Noranda et à l'autorité civile de la municipalité en conformité avec la *Loi sur les fabriques* et la *Loi sur les inhumations et les exhumations*.

FAIT ET SIGNÉ À _____, ce _____^e jour du mois de _____ de l'an deux mille _____.

Signature du concessionnaire

Nom du concessionnaire (en lettres moulées)

Signature du représentant de la municipalité

Nom du représentant (en lettres moulées)